



Préfet du Haut-Rhin

Commune de SAINT-HIPPOLYTE

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques,
la pollution des sols et le potentiel radon
En application des articles L125-5 à L125-7 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC-2018-262-01

du 19.09.2018

mis à jour le 30.09.2019

2. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles [PPRN]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRN

oui non

PPRI de l'III approuvé date 27.12.2006 modifié 10.09.2019

aléa inondation

PPRN de la région de
Ribeauvillé approuvé date 05.02.2007

aléa mouvement de terrain

Les documents de référence sont :

Règlement du PPR inondation

Consultable sur Internet

Règlement du PPR mouvement de terrain

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers [PPRM]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRM

oui non

date

aléa

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques [PPRT]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRT

oui non

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5 Moyenne zone 4 Modérée zone 3 Faible zone 2 Très faible Zone 1

6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols (SIS)

La commune comporte un (des) terrain(s) classé(s) en secteur d'information
sur les sols (SIS)

oui non

7. Situation de la commune au regard du potentiel radon

La commune est située en zone à potentiel radon 3

pièces jointes

8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Copie du zonage réglementaire en date du 27 décembre 2006 – 1 planche A3

Copie du zonage réglementaire du 5 février 2007 – 3 planches A3

9. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site de la préfecture (annexe 2 de l'arrêté départemental IAL) et sur le site
www.georisques.gouv.fr dans la rubrique « Connaître les risques près de chez soi »

Date 30/09/2019

Le préfet du Haut-Rhin